



PER349 · LES ÉVANGILES : CONTEXTE ET PARTICULARITÉS DES RÉCITS

Le titulus de Pilate

Ponce Pilate ordonne que le motif de la condamnation soit rédigé ainsi : « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs », une formulation qui irrite les pharisiens....

EN BREF

Le titulus de Pilate est l'écriteau placé sur la croix de Jésus portant la mention 'Jésus de Nazareth, le roi des Juifs', rédigé en hébreu, latin et grec. Pilate impose cette formulation malgré la protestation des chefs des prêtres, affirmant ainsi une autorité symbolique après avoir cédé sur la condamnation. Cet acte révèle une ironie tragique : l'inscription proclame publiquement la royauté de Jésus au moment même de sa mort.

LECTURE
12 min

RÉFÉRENCES
19

LIVRES CITÉS
4

NIVEAU
Moyen

PUBLIC
Intermédiaire

PUBLIÉE
03/04/2026

MISE À JOUR
04/04/2026

CLASSEMENT

PARCOURS	Synopse des Évangiles
THÈME	Les Évangiles
THÈME	Passion de Jésus
SÉRIE	La dernière journée jusqu'à la crucifixion

PERSONNAGES

Jésus de Nazareth · Ponce Pilate · chefs des prêtres · soldats romains

LIEUX

Jérusalem · prétoire · palais de Pilate · mont Golgotha

PÉRIODES

vendredi 1er avril (Passion) · 1er siècle après J.-C. · période romaine en Judée · fête de Pâque juive

MOTS-CLÉS

titulus · Pilate · roi des Juifs · crucifixion · Passion de Jésus · Golgotha · inscription · procès de Jésus · Sanhédrin · synopse évangélique

NOTIONS

titulus crucis · ironie théologique · autorité romaine · multilinguisme de l'inscription · procès romain · royauté de Jésus · responsabilité des autorités religieuses · chronologie de la Passion

RÉFÉRENCES BIBLIQUES

Luc 23.37-38 · Jean 19.19-22 · Matthieu 27.22 · Matthieu 27.32 · Marc 14.11-15 · Marc 15.21-22 · Marc 15.20-41 · Luc 23.23 · Luc 23.26-33 · Jean 19.15 (+ 4, voir l'index)

SOMMAIRE

Consultation	3
Textes bibliques	3
Détails techniques	4
Détails chronologiques, selon nos conclusions :	5
Commentaire :	5
Lexique	7

RÉSUMÉ

La péricope PER349 porte sur le titulus de Pilate, cet écriteau placé au-dessus de Jésus lors de sa crucifixion, et constitue un épisode majeur de la Passion. L'article s'inscrit dans une synopse évangélique comparant les récits de Matthieu, Marc, Luc et Jean, en privilégiant particulièrement le témoignage de Jean pour cet épisode précis. Sur le plan chronologique, l'article situe cet événement le vendredi 1er avril au matin, dans le cadre du prétoire devant le palais de Ponce Pilate à Jérusalem. Selon la reconstitution proposée, la foule exige la crucifixion devant le palais de Pilate, le départ vers le mont Golgotha intervient avant 9 heures, et la mise en croix a lieu vers 9 heures, conformément au témoignage de Marc. Une chronologie détaillée est disponible dans l'annexe ANN026 consacrée à l'heure de la crucifixion. L'épisode central est la décision de Pilate de faire inscrire sur la croix la formulation suivante : 'Jésus de Nazareth, le roi des Juifs' (Jean 19,19). Selon l'usage romain, le titulus — terme latin désignant l'écriteau de condamnation — indiquait publiquement le motif pour lequel le condamné était crucifié. Pilate choisit une formulation qui dépasse le simple cadre judiciaire pour revêtir une dimension clairement politique et provocatrice. Afin de s'assurer que le message soit compris du plus grand nombre, dans un contexte de forte affluence à Jérusalem lors des fêtes de Pâque, l'inscription est rédigée en trois langues : l'hébreu ou l'araméen, le latin et le grec (Jean 19,20). Ce multilinguisme accentue considérablement l'impact public du message et le rend accessible à toutes les communautés présentes dans la ville. Les chefs des prêtres réagissent immédiatement et contestent la formulation retenue par Pilate. Ils demandent que l'inscription soit modifiée pour lire : 'Il a dit : Je suis le roi des Juifs', ce qui aurait atténué la portée de la déclaration en la présentant comme une simple prétention de Jésus plutôt qu'un fait admis (Jean 19,21). Pilate refuse catégoriquement cette demande et répond fermement, selon Jean 19,22, signifiant ainsi que sa décision est irrévocable. Cette résistance de Pilate est interprétée dans l'article comme une expression de sa contrariété face aux manœuvres des autorités religieuses juives. Ayant cédé sur l'essentiel — la condamnation à mort de Jésus — il conserve ici une forme symbolique d'autorité en imposant ce libellé. Il a le dernier mot sur l'inscription, même s'il n'a pas pu obtenir l'issue judiciaire qu'il aurait peut-être souhaitée, révélant toute l'ambiguïté et la complexité de sa position tout au long du procès. L'article met en lumière la dimension d'ironie tragique que recèle ce titulus. Aux yeux des Romains et des passants, Jésus n'est pas présenté comme un criminel de droit commun, mais comme un roi. Les soldats romains reprennent eux-mêmes cette désignation royale dans leurs moqueries, comme le rapporte Luc 23,37-38, se gaussant de ce 'roi des Juifs' cloué sur une croix. Pourtant, derrière cette apparente dérision, l'inscription affirme paradoxalement une vérité théologique que les autorités religieuses s'acharnent à rejeter : la royauté de Jésus. L'article renvoie également à plusieurs annexes complémentaires pour approfondir le contexte : ANN027 sur le dernier repas de Pâque, ANN028 sur la journée juive au temps de Jésus, ANN026 sur l'heure de la crucifixion, et ANN031 sur les Souverains Sacrificateurs. Ces ressources permettent de mieux saisir le cadre historique,

liturgique et institutionnel dans lequel se déroule cet épisode de la Passion.

Consultation

Vous pouvez consulter :

- [ANN027 : Le dernier repas de Pâque](#)
- [ANN028 : La journée juive au temps de Jésus](#)
- [ANN026 : L'heure de la crucifixion](#)
- [ANN031 : Les Souverains Sacrificateurs](#)

Textes bibliques

Matthieu

non cité dans le livre

Marc

non cité dans le livre

Luc

Luc 23.37-38 (Louis Segond S21)

en disant: «Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même!»

Il y avait au-dessus de lui cette inscription [écrite en grec, en latin et en hébreu]: «Celui-ci est le roi des Juifs.»

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Jean

Jean 19.19-22 (Louis Segond S21)

Pilate rédigea aussi un écriteau qu'il plaça sur la croix; il y était écrit: «Jésus de Nazareth, le roi des Juifs.»

Beaucoup de Juifs lurent cette inscription parce que l'endroit où Jésus fut crucifié était près de la ville. Elle était écrite en hébreu, en grec et en latin.

Les chefs des prêtres des Juifs dirent à Pilate: «N'écris pas: 'Le roi des Juifs', mais plutôt: 'Cet homme a dit: Je suis le roi des Juifs.'»

Pilate répondit: «Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.»

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Détails techniques

Année 16

Année 17

Année 18

Année 19

Année 20

Année 21

Année 22

Année 23

Lieu : La ville de Jérusalem, le prétoire devant le palais de Pilate

Date : le vendredi 1er avril, le matin tôt

Mode opératoire : Nous suivons maintenant Marc

Note sur le mode opératoire : Jean fera aussi allusion à ce titulus



dimanche 27 mars

lundi 28 mars

mardi 29 mars

mercredi 30 mars

jeudi 31 mars

vendredi 1 avril

samedi 2 avril

dimanche 3 avril

Ponce Pilate ordonne que le motif de la condamnation soit rédigé ainsi : « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs », une formulation qui irrite les pharisiens.

Détails chronologiques, selon nos conclusions :

_21 La foule, rassemblée devant le palais de Ponce Pilate, exige la crucifixion. Matthieu 27.22 ; Marc 14.11-15 ; Luc 23.23 ; Jean 19.15.

_22 Le départ pour le mont Golgotha commence avant 9 h. Matthieu 27.32 ; Marc 15.21-22 ; Luc 23.26-33 ; Jean 19.17.

_23 La mise sur la croix a donc lieu vers 9 h selon le texte de Marc. L'imprécision de la mesure permet d'intercaler le temps de déplacement pour aller jusqu'au mont Golgotha. Marc 15.20-41 ; Matthieu 27.31-56 ; Luc 23.26-49 ; Jean 18.17-30.

Vous pouvez consulter l'intégralité de cette chronologie dans l'étude [ANN026 : L'heure de la crucifixion](#).

Commentaire :

Pilate, manifestement irrité par la pression et la manœuvre des chefs du Sanhédrin, utilise l'inscription du titulus pour affirmer son autorité. Selon l'usage romain, le motif de la condamnation est indiqué au-dessus du crucifié, et Pilate fait inscrire : « Jésus de Nazareth, le roi des Juifs » (Jean 19.19). Cette mention dépasse le simple cadre judiciaire : elle prend une dimension politique et provocatrice.

L'inscription est rédigée en trois langues — hébreu (ou araméen), latin et grec — afin d'être comprise par le plus grand nombre dans un contexte de forte affluence à Jérusalem (Jean 19.20). Ainsi, le message est rendu public et accessible, ce qui accentue son impact. En proclamant Jésus « roi des Juifs », Pilate met indirectement en lumière la responsabilité des autorités religieuses dans cette condamnation.

Les chefs des prêtres ne s'y trompent pas et contestent immédiatement la formulation, demandant qu'il soit écrit : « Il a dit : Je suis le roi des Juifs » (Jean 19.21). Pilate refuse de modifier le texte et tranche fermement :

Jean 19.22 (Louis Segond S21) :

Pilate répondit: «Ce que j'ai écrit, je l'ai écrit.»

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

Par cette réponse, il impose sa décision et oppose une fin de non-recevoir à ceux qui avaient pourtant obtenu de lui la crucifixion.

Ce titulus devient ainsi une forme d'ironie tragique : aux yeux des Romains, Jésus n'est pas présenté comme un criminel ordinaire, mais comme un roi. Les soldats eux-mêmes reprennent cette idée en se moquant de lui :

Luc 23.37-38 (Louis Segond S21) :

en disant: «Si tu es le roi des Juifs, sauve-toi toi-même!» Il y avait au-dessus de lui cette inscription [écrite en grec, en latin et en hébreu]: «Celui-ci est le roi des Juifs.»

Texte biblique de la Bible version Segond 21 Copyright 2007 Société Biblique de Genève Reproduit avec aimable autorisation. Tous droits réservés.

)
Derrière cette apparente dérision, l'inscription souligne une vérité que les autorités rejettent.

Enfin, cette décision de Pilate révèle à la fois sa contrariété et ses limites. S'il cède sur la condamnation, il conserve ici une forme d'autorité en imposant ce titre. Il a le dernier mot sur l'inscription, mais non sur l'issue qu'il aurait souhaitée, laissant apparaître toute l'ambiguïté de sa position dans ce procès.

LEXIQUE

La Bible Segond 21 (S21) — La Segond 21. Modernisation : La Segond 21 vise à moderniser le langage de la traduction de Louis Segond tout en maintenant une grande fidélité aux textes originaux hébreux et grecs.
INF082 · <https://www.schilo.org/inf082-la-bible-segond-21-s21/>

Les pharisiens — Les Pharisiens, apparus après la révolte des Maccabées (165 av. J.-C.), étaient un groupe religieux influent du judaïsme antique. Attachés à la Torah écrite et orale, ils croyaient en la résurrection et restaient proches du peuple. Souvent en conflit avec Jésus dans les Évangiles, ils ont néanmoins donné des figures comme Nicodème et Joseph d'Arimatee. Leurs enseignements ont fondé le judaïsme rabbinique après la destruction du Temple en 70 ap. J.-C.
INF002 · <https://www.schilo.org/inf002-les-pharisiens/>

Les romains — En l'an -63 av. J.-C. le général romain Pompée, envahi le territoire d'Israël et prend Jérusalem.
INF004 · <https://www.schilo.org/inf004-les-romains/>

Le Sanhédrin — Le Sanhédrin était la plus haute instance religieuse, judiciaire et législative du judaïsme du Second Temple (Ile s. av. J.-C. – 70 ap. J.-C.). Composé de 71 membres et siégeant à Jérusalem, il interprétait la Torah, arbitrait les litiges majeurs et supervisait le calendrier hébraïque. Mentionné dans les Évangiles et décrit par la littérature rabbinique, il disparaît après 70 ap. J.-C. mais son modèle continue d'inspirer l'organisation et la pensée juridique juives.
INF003 · <https://www.schilo.org/inf003-le-sanhedrin/>

POUR ALLER PLUS LOIN

PARCOURS	Synopse des Évangiles https://www.schilo.org/parcours/synopse-des-evangiles/
THÈME	Les Évangiles https://www.schilo.org/theme/les-evangiles/
THÈME	Passion de Jésus https://www.schilo.org/theme/passion-de-jesus-evangiles/
SÉRIE	La dernière journée jusqu'à la crucifixion https://www.schilo.org/serie/la-derniere-journee-jusqua-la-crucifixion/
ÉTUDE PRÉCÉDENTE	PER347 - Les différents sévices et la flagellation https://www.schilo.org/per347-les-differents-sevices-et-la-flagellation/
ÉTUDE SUIVANTE	PER348 - Les efforts de Pilate pour sauver Jésus https://www.schilo.org/per348-les-efforts-de-pilate-pour-sauver-jesus/

INDEX DE L'ÉTUDE

Références bibliques : Luc 23.37-38 · Jean 19.19-22 · Matthieu 27.22 · Matthieu 27.32 · Marc 14.11-15 · Marc 15.21-22 · Marc 15.20-41 · Luc 23.23 · Luc 23.26-33 · Jean 19.15 · Jean 19.17 · Jean 19.20 · Jean 19.21 · Jean 19.22

GENÈSE 49.10

« *Le sceptre ne s'éloignera pas de Juda, ni le bâton de commandement d'entre ses pieds, jusqu'à ce que vienne Schilo, et que les peuples lui obéissent.* »

Pourquoi « Schilo » ?

Le terme « Schilo » apparaît dans la Genèse, au sein de la bénédiction de Jacob sur ses fils. Il est généralement traduit par « celui à qui cela appartient » ou « celui qui doit venir » — une prophétie messianique qui annonce un personnage issu de la tribu de Juda, à qui les peuples du monde obéiront. Pour nous, ce nom symbolise notre conviction centrale : Jésus est ce Schilo — le Messie annoncé, fils de David, fils d'Abraham, vers qui pointent toutes les Écritures. Notre site porte ce nom en hommage à cette prophétie et à Celui qu'elle désigne.

SOURCES ET DROITS

Cette étude : © 2026 Schilo — Tous droits réservés. Source : <https://www.schilo.org/per349-le-titulus-de-pilate/>, exportée le 28/10/2026. La version en ligne peut avoir été complétée depuis.